

R  
É  
M  
I  
L  
I  
E  
N



2009



*SAINT RÉMY,  
où l'on profite  
pleinement de  
la VIE*



# PLAINE DU CANADA VUE DU HAMEAU DE SAINT SULPICE



**RASSEMBLEMENT DES  
COSTUMES DE  
MAURIENNE  
QUI A EU LIEU  
LE 14 JUIN À  
LA CHAMBRE**

## **PARTIE DU HAMEAU DE SAINT SULPICE**



# SOMMAIRE

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| - Mot du Maire.....                | 5  |
| - Budget.....                      | 11 |
| - Commissions.....                 | 12 |
| - Vie Associative et Sportive..... | 14 |
| - Écoles.....                      | 23 |
| - Bien Vivre.....                  | 25 |
| - Patrimoine Naturel.....          | 30 |
| - Vie Économique.....              | 31 |
| - Sécurité.....                    | 33 |
| - Vie Communale.....               | 35 |
| - Travaux.....                     | 36 |
| - État Civil.....                  | 40 |
| - À Votre Service.....             | 41 |
| - Poème.....                       | 42 |

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne  
Tel : 04 79 83 13 70 - Fax : 04 79 83 17 13 - Mail : [stremairie@wanadoo.fr](mailto:stremairie@wanadoo.fr)

Bulletin Municipal - Édition 2009 - 700 exemplaires  
Photos : C. Chevalier - J. Gros - D. Champemont - A. Pidoux

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique  
Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne  
Tel : 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - Web : [www.netcreaweb.fr](http://www.netcreaweb.fr)

# Nouvelle Équipe Municipale



En haut, de gauche à droite :

- CRAPET Willy, SON Josiane, LAMOTTE Marcel, ESPINASSE Sophie, BORONAT Virginie, ROCHETTE Christian (Maire), CHEVALIER Franck, PRATO Jean-Yves et GROS Jean

En bas, de gauche à droite :

- PERREAU Sébastien, TROCCARD Georgette, MONDET Alain, CHAMPEMONT Daniel, ALI Christian et ROL Yves

# MOT du MAIRE



Chères Rémiliennes, Chers Rémiliens,  
2008...une année de transition,

Laissez-moi d'abord vous dire la satisfaction de vous retrouver à l'aube de 2009 et vous remercier pour la large confiance que vous m'avez témoignée ainsi qu'à mon équipe municipale; ceci fait du bien et évite que l'on puisse douter de l'engagement qui est le nôtre et du travail et de la passion que nous mettons avec le CM au service de la commune. Au nom de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale, je vous redis ma gratitude et vous pouvez compter sur nous.

J'ai également eu le plaisir d'être porté à la tête du Syndicat de Pays de Maurienne par mes collègues Maires; c'est un honneur pour la Commune mais aussi beaucoup de travail pour moi et mon équipe.

*Quels ont été les faits marquants de 2008 à Saint Rémy ?*

## **UNE COMMUNE EN PROGRESSION**

Je dirai la constante progression de la commune et la consolidation de nos services et structures.

Il est facile de constater la progression de la population, ce n'est pas le fruit du hasard, c'est consécutif à des démarches et au travail de vos élus d'hier et d'aujourd'hui.

Ainsi, le nouveau lotissement des Perrelles aux Blachères, qui était en panne depuis plus de 20 ans, a enfin été réalisé.

Celui de la Vachette 2 finit de se remplir, ici ou là, de nombreuses constructions ont vu le jour.

# MOT du MAIRE

Je comprends quelquefois les réflexions de quelques rémiliens qui ne voient pas toujours ces constructions avec toute la bienveillance requise, même si parfois les mêmes cherchent des acquéreurs pour leur terrain. Ceci dit nous avons été victimes de la conjoncture et de notre succès car les prix ont atteint des niveaux déraisonnables; et si la crise avait un seul effet positif c'est bien celui de ramener du bon sens à ce niveau et faire baisser les prix de l'immobilier et des terrains.

Cette augmentation de population a des corollaires heureux avec le maintien des commerces, le développement de l'artisanat et la vente des produits locaux agricoles en particulier.

Par contre, des ajustements sont nécessaires, car vivre à ST Rémy ce n'est pas vivre en ville et cela ne le sera jamais. Nous sommes et resterons un village avec ses avantages mais aussi ses limites (tous les services ne sont pas devant la porte). Il faut respecter le village et faire preuve de savoir vivre, notamment avec ses voisins (bruits, divagation d'animaux, etc.).

## **UNE COMMUNE QUI CONSOLIDE SES ÉQUIPEMENTS**

Le principal investissement de 2008 restera l'installation d'un système de filtrage de l'eau, pour éliminer les microns (millionièmes de grammes) d'arsenic et aussi le passage de l'eau aux ultra violets pour éliminer toute contamination bactériologique. Voilà c'est fait, c'était inéluctable et cela s'est imposé à nous pour le bien commun.

Toute polémique s'avère bien futile sur un sujet qui touche à la santé publique. Avant de conclure sur ce point, je souhaite organiser en 2009 une journée porte ouverte, pour que tous ceux que cela intéresse puissent venir voir le fonctionnement du filtrage de l'eau.

## **EAUX PLUVIALES**

Par ailleurs, une des conséquences de la construction de voirie, dans les lotissements, c'est l'afflux considérable d'eaux pluviales et la saturation des réseaux. C'est pourquoi après avoir, il y a quelques années, créé une antenne supplémentaire pour le chef-lieu, nous avons dû augmenter les capacités du réseau d'eaux pluviales de la route de la Vanoise.



## **RÉSEAUX ET ROUTES ENCORE**

Pour terminer l'imposant chantier des Etalons, nous avons engagé le câblage souterrain et également les travaux relatifs à l'élargissement de la voirie.

J'avais dit, l'année précédant l'engagement du chantier, que j'avais trouvé des accords amiables avec chaque propriétaire impacté, ce fut le cas et je les en remercie.

# MOT du MAIRE

Aujourd'hui, la commune a la maîtrise d'ouvrage du chantier d'élargissement de la voirie et de la construction des murs de soutènement.

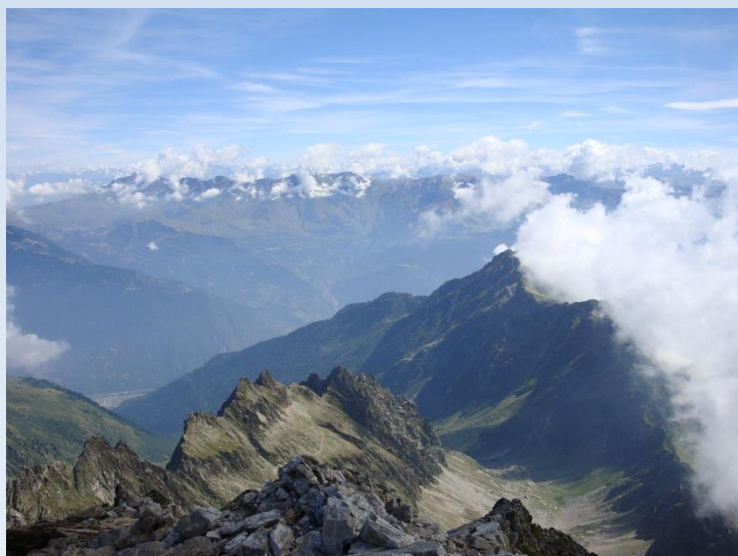
Et oui, avant, c'était le département...aujourd'hui, la commune doit supporter la voirie départementale qui la traverse. Je vous rassure, même si cela a été difficile, j'ai obtenu que la totalité du financement soit à la charge du département avec l'appui de notre député et de notre conseiller général.

## **LA TOURAINE**

Ce dossier est long mais nous persévérons, même si la conjoncture est moins bonne pour l'immobilier. Une dernière étude géotechnique a été réalisée et nous avons déclaré l'utilité publique avec la création d'une ZAC. Notre ambition est de réaliser à moyen terme la phase 1 du projet, à savoir, en priorité le groupe scolaire, puis un bâtiment comprenant des logements adaptés et quelques réalisations complémentaires. Cela devrait nécessiter l'utilisation des terrains (proche de la route départementale).

## **TRAVAUX DIVERS**

Comme chaque année ils sont nombreux et variés, réfection d'un mur à la Combe, création de nouveau WC public à côté du local pompiers, mise en place d'un système d'arrosage automatique pour le terrain de foot, en puisant dans la nappe, donc sans utiliser l'eau potable, sans compter les multiples raccordements et créations de réseaux humides.



## **LES SERVICES AUX RÉMILIENS :**

Avec le CM, je m'étais engagé à la mise en place de services nouveaux. Cela est chose faite pour :

- le ramassage régulier des encombrants
- la possibilité d'avoir un service gratuit pour les personnes âgées pour aller chercher des médicaments sur appel en mairie
- l'augmentation des horaires des services postaux avec la création d'une Agence Postale communale, dotée de services complémentaires dont un service d'écrivain public et quelques tâches administratives communales.

En effet, sur ma proposition, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention de 9 ans avec la Poste; en voici le principal contenu :

- le bâtiment est communal et le reste
- la Poste s'engage à payer le ou les emplois utiles au fonctionnement de l'Agence Postale et à assurer l'encadrement technique
- la commune peut instaurer les horaires qu'elle juge adaptés et inclure des tâches complémentaires, celles-ci à ses frais

# MOT du MAIRE

- le financement supplémentaire à concurrence de 20 000 € sera apporté à la commune pour financer des travaux de mise en conformité et de réhabilitation des locaux.

On peut là aussi discourir : l'important c'est que les rémiliens soient satisfaits d'accéder à la Poste, y compris le samedi matin, et je préfère cela à une nouvelle réduction (programmée) des plages horaires.

Le bâtiment de La Poste abrite un nouveau service : une « orthophoniste » s'est installée. Nous souhaitons aussi y transférer la bibliothèque municipale et libérer ainsi la salle de réunion de la mairie. Les travaux que pourront assurer les personnels à l'Agence Postale soulageront d'autant les services administratifs de la mairie qui ne parvenaient plus à tout gérer, notamment le planning des salles communales et les distributions périodiques.

## **VIE SCOLAIRE**

- les écoles tournent à plein régime avec un encadrement attentionné et nous voyons avec plaisir les enfants participer à la vie de la commune et aux cérémonies.

- la cantine intercommunale fonctionne bien et on a augmenté le nombre d'enfants accueillis à la satisfaction des parents mais qui y croyait vraiment ?...

Les 3 maires et leurs conseils municipaux que je tiens à remercier.

## **VIE INDUSTRIELLE**

- un mot et surtout une pensée pour les salariés et les usines qui souffrent de la crise...souhaitons un redémarrage rapide en 2009. En attendant, je remercie les entreprises de gérer le plus humainement possible ce passage délicat.

- la nouvelle signalétique de la Z.I. sera en place dans les mois prochains.



## **VIE ASSOCIATIVE**

- les associations vivent bien et prospèrent en général grâce à leur dynamisme; c'est très bien et la commune les encourage.

- le four communal ronronne de plaisir et sert aux bonnes œuvres des associations.

- une attention particulière pour tous les présidents et bureaux de nos associations et un clin d'œil à Jacqueline, Michèle, Monique... et les autres grâce à qui, cette année, les 3 communes (La Chapelle, Les Chavannes et Saint Rémy) ont explosé le compteur du TÉLÉTHON, soit 8 800 €, plus que certaines villes de la Vallée !



# MOT du MAIRE

## **VIE COMMERCIALE**

Après mûres réflexions et études, le Conseil Municipal a décidé de rouvrir en partie l'Auberge du Pont (partie ancienne du bâtiment : bar, salle et cuisines) et de recruter un gérant pour faire en sorte que la restauration et le bar fonctionnent à l'année à Saint Rémy. De nombreuses communes environnantes ont fait cette expérience.

Les autres commerces ont vu leur activité bien fonctionner. Le salon de coiffure a changé de propriétaire : c'est Gwénaëlle (PIERRELÉE) qui remplace Agnès, le tabac presse de Patrick a étendu ses activités au bar sans alcool et, enfin, Chantal et Fabrice ont créé un point de vente de produits laitiers (tomes et fromages).

## **TRANSPORT**

Grâce à mes nombreuses interventions, l'arrêt des cars est de nouveau effectif au Pont de Saint Rémy et, en qualité de Président du SPM, je vais essayer de faire en sorte que les transports scolaires vers les villes s'ouvrent à la population suite à une expérimentation en cours.



## **LES JEUNES**

Un regret avec les difficultés rencontrées dans le bon fonctionnement de la salle des jeunes.

Le non respect du règlement par certains jeunes de St Rémy, établi par eux et pour eux, et le vandalisme (WC cassé, salle abîmée et porte vandalisée gratuitement) cela n'est plus acceptable et regrettable pour ceux qui sont corrects et respectueux du bien public.

La commission des jeunes du CM a fait un constat désolant et la salle est fermée, entre autres, pour raisons de sécurité, sans compter les plaintes du voisinage...

Elle ne rouvrira qu'après travaux et pour les jeunes et non les adultes. C'est la volonté du CM. Un engagement des parents sera souhaité.

Certains me disent « il faut que jeunesse se passe »; oui mais, même Platon, déjà à son époque, nous mettait en garde :

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants,

Lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles,

Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter,

Lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au-dessus d'eux, l'autorité de personne,

Alors, c'est là en toute jeunesse et en toute beauté, le début de la tyrannie. »

# MOT du MAIRE

## **LE PERSONNEL**

Un grand merci collectif à tous les employés communaux qui ne comptent pas leur peine pour faire face à nos côtés aux situations les plus diverses en sus de leur travail quotidien.

La majorité des associations et des particuliers les remercie et c'est justice.

Je voudrais vous dire que nous avons été désignés première commune de la Savoie de 1000 à 1500 habitants pour le fleurissement, bravo Philippe et Marie-France, et aussi toute l'équipe qui installe, arrose, entretient et obtient un résultat que nous pouvons tous apprécier.

## **LA SÉCURITÉ**

En plus des travaux qui vont inciter à ralentir aux Etalons, avec un rétrécissement matérialisé, il a été mis en place un nouveau ralentisseur au chef lieu. Cela n'était plus tenable pour les enfants des écoles et pour la sécurité dans cette ligne droite. Nous en ferons d'autre si besoin car il n'est pas tolérable de rouler aussi vite dans le village.

## **LA SANTÉ**

Le médecin, les infirmières, l'assistante sociale et les pompiers veillent au quotidien sur notre santé et je les remercie de tout cœur en votre nom.

La Commune est dotée de deux nouveaux défibrillateurs qui seront installés l'un à la salle Belledonne et l'autre à la Mairie, un troisième étant déjà en place au centre de secours. J'ai demandé aux entreprises SPIREL et GATE de s'en doter; ceci est en cours et c'est une avancée pour tous.

*Je concluerai :*

- en pensant à tous ceux qui nous ont quittés en 2008 et ceux d'entre nous qui sont hospitalisés ou malades en leur souhaitant un prompt rétablissement

- en disant toute ma confiance et mon plaisir de travailler avec une équipe nouvelle et pleine de talent, qui s'implique bien et discute ferme sur nos projets présentés avec les adjoints

- en formulant le souhait de voir l'intercommunalité avancer en 2009

- enfin, en vous souhaitant de tout cœur à toutes et à tous une année pleine de réussite, de bonheur et de santé. Que la crise épargne nos familles, particulièrement au niveau de l'emploi et qu'elle contribue à remettre un peu plus de justice et de bon sens dans notre société qui partait à la dérive.

**BONNE ANNÉE A TOUS. VIVE 2009 ET VIVE SAINT RÉMY.**

CH.ROCHETTE

Maire

Président du Syndicat de Pays de Maurienne

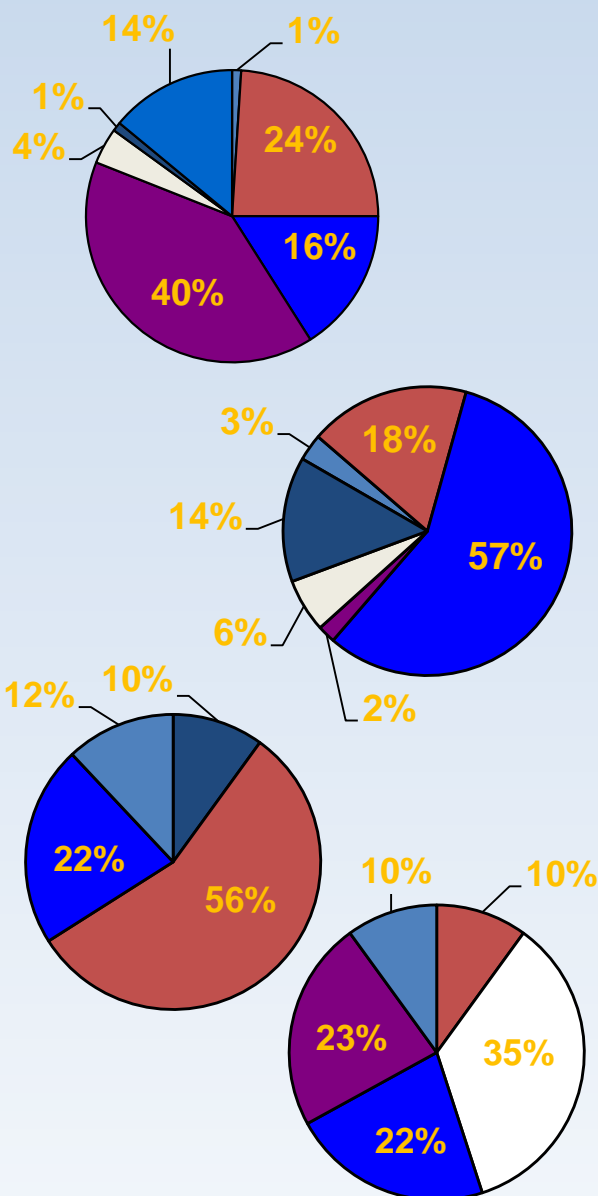


# BUDGET

## COMPTE ADMINISTRATIF 2007

| <i>Budget Communal</i>   | <i>Budget Eau/Assainissement</i>  |
|--|---|
| ▲ Résultat de fonctionnement :<br>excédent de clôture : 583 976.90 €<br>▲ Résultat d'investissement :<br>déficit de clôture : 291 109.88 € | ▲ Résultat de fonctionnement :<br>déficit de clôture : 96 434.52 €<br>▲ Budget subventionné par le budget communal :<br>▲ Résultat d'investissement :<br>excédent de clôture : 195 121.48 € |
| <b>Résultat global : excédent : 292 866.94 €</b>   | <b>Résultat global : excédent : 98 686.96 €</b>   |

## BUDGET PRIMITIF 2008 – Budget Communal



### Fonctionnement

| <i>Dépenses :</i>                 |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| Charges exceptionnelles           | 24 561 € → 1%      |
| Charges à caractère général       | 485 100 € → 24%    |
| Charges de personnel              | 326 400 € → 16%    |
| Charges de gestion courante       | 810 052 € → 40%    |
| Charges financières               | 82 500 € → 4%      |
| Dépenses imprévues                | 30 000 € → 1%      |
| Virement section d'investissement | 285 736 € → 14%    |
| <b>Total dépenses</b>             | <b>2 044 349 €</b> |

| <i>Recettes :</i>            |                    |
|------------------------------|--------------------|
| Produit des services         | 55 500 € → 3%      |
| Dotations et participations  | 362 676 € → 18%    |
| Impôts et taxes              | 1 166 745 € → 57%  |
| Produits de gestion courante | 32 000 € → 2%      |
| Produits divers              | 134 561 € → 6%     |
| Affectation de résultat 2006 | 292 867 € → 14%    |
| <b>Total recettes</b>        | <b>2 044 349 €</b> |

### Investissement

| <i>Dépenses :</i>           |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| Remboursement d'emprunts    | 127 247 € → 10%    |
| Opérations d'équipement     | 736 526 € → 56%    |
| Solde d'exécution 2006      | 281 964 € → 22%    |
| Opérations financières dues | 154 960 € → 12%    |
| <b>Total dépenses</b>       | <b>1 300 697 €</b> |

| <i>Recettes :</i>                  |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| FC TVA/TLE                         | 135 000 € → 10%    |
| Subventions investissement         | 458 821 € → 35%    |
| Virement section de fonctionnement | 285 766 € → 22%    |
| Affectation de résultat 2006       | 291 110 € → 23%    |
| Opérations financières dues        | 130 000 € → 10%    |
| <b>Total recettes</b>              | <b>1 300 697 €</b> |

### BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

### BUDGET CCAS

#### Fonctionnement

#### Investissements

#### Fonctionnement

▲ Dépenses et recettes :  
529 881 €

▲ Dépenses et recettes :  
678 996 €

▲ Dépenses et recettes :  
13 896 €

Le budget EAU est exceptionnellement important du fait de la création du système de filtrage.

# COMMISSIONS

**Aide Sociale (CCAS)** - Présidente : SON Josiane

Membres : CHAMPEMONT Daniel et TROCCARD Georgette

**Appels d'offres** - Président : ROCHETTE Christian

Membres : AILI Christian, CRAPET Willy, GROS Jean et ROL Yves

**Écoles** - Présidente : BORONAT Virginie

Membres : CHAMPEMONT Daniel, CHEVALIER Franck et PRATO Jean-Yves

**Finances**- Président : AILI Christian

Membres : CRAPET Willy, GROS Jean, PERREAU Sébastien et ROL Yves

**Forêts, Agriculture, Travaux, Industrie et Sécurité**

Co-présidents : CRAPET Willy et PERREAU Sébastien

Membres : AILI Christian, CHEVALIER Franck, GROS Jean, PRATO Jean-Yves et ROL Yves

**Impôts Directs** - Président : ROCHETTE Christian

Membres : GROS Jean, ROL Yves, SON Josiane et TROCCARD Georgette

**Jeunes** - Président : PRATO Jean-Yves

Membres : ESPINASSE Sophie et LAMOTTE Marcel

**Personnel Communal** - Président : LAMOTTE Marcel

**POS (PLU) Urbanisme** - Président : MONDET Alain

Membres : CHEVALIER Franck, PERREAU Sébastien, PRATO Jean-Yves, ROL Yves et TROCCARD Georgette

**Sports, Loisirs, Tourisme et Communication** - Président : LAMOTTE Marcel

Membres : BORONAT Virginie, CHAMPEMONT Daniel et SON Josiane

**Vie Associative** - Président : CHAMPEMONT Daniel

Membre : BORONAT Virginie, LAMOTTE Marcel et SON Josiane



Nul n'ignore le dynamisme de la nouvelle Vice-présidente du CCAS, Madame **Josiane SON**. Son énergie et sa disponibilité lui permettent de gérer les problèmes sociaux les plus délicats. Sa meilleure prestation en 2008 reste l'organisation du repas des anciens dont vous avez été très nombreux à en apprécier le repas et l'animation.

# COMMISSIONS

## SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

**A.D.M.R.** – Déléguée titulaire : TROCCARD Georgette

Délégué suppléant : SON Josiane

**AMIES** – Déléguée titulaire : ESPINASSE Sophie

Délégué suppléant : CHEVALIER Franck

**COLLÈGE** – Déléguées titulaires : ESPINASSE Sophie – TROCCARD Georgette

Délégué suppléant : PRATO Jean-Yves

**E.H.P.A.D.** – Déléguée titulaire : TROCCARD Georgette

Déléguées suppléantes : BORONAT Virginie – SON Josiane

**OFFICE DU TOURISME** – Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel

Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

**SIEMUCC** – Délégué titulaire : MONDET Alain

Délégué suppléant : LAMOTTE Marcel

**SIHGAC** – Délégué titulaire : PERREAU Sébastien

Déléguée suppléante : BORONAT Virginie

**SIRTOMM** – Délégué titulaire : AILI Christian

Délégué suppléant : CRAPET Willy

**SIVOM** – Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel

Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

**SIVU : Centre de Secours des Portes de la Maurienne** –

Délégués titulaires : AILI Christian – ROL Yves

Délégués suppléants : CHEVALIER Franck – PERREAU Sébastien

**SYNDICAT de PAYS de MAURIENNE** –

Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – ROCHETTE Christian

Délégués suppléants : LAMOTTE Marcel – TROCCARD Georgette

## **LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « ASSOCIATIONS »**

Vue de l'extérieur, une association est un petit monde qui se rencontre, qui boit, qui mange, qui danse, qui voyage, qui joue aux cartes ou aux boules ou qui tricote de la layette. C'est un lieu où, contrairement à une entreprise, quatre-vingt quinze pour cent des membres commandent aux cinq pour cent qui travaillent. C'est du moins ce que beaucoup de gens disent et que les autres se plaisent à croire.

En réalité et idéalement, une association, c'est une communauté d'hommes et de femmes qui, normalement, ont les mêmes valeurs, les mêmes codes, une passion commune. Une communauté dans laquelle on est censé trouver de la solidarité, de la fraternité, voire de l'amitié. C'est un univers où tout le monde se connaît et se parle. Un endroit où il est interdit de laisser quelqu'un en arrière, un endroit où les relations sont franches, non dominées par l'intérêt ou le mercantilisme. On peut se dire des choses sans détour ; l'amitié et la camaraderie font le reste.

C'est aussi un lieu où il faut se fatiguer, se dépasser, toujours essayer d'approcher l'excellence. On peut y rire et y pleurer ; l'humour et la douleur sont universels.

Il existe plus de vingt associations à SAINT RÉMY. La plupart respecte une foule des valeurs qui fondent notre société. Ces valeurs méritent que l'on se batte pour elles et qu'on les perpétue.

Je fais confiance à votre dynamisme pour garder le cap. Bonne année 2009 à tous.

# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## ANCIENS COMBATTANTS



Cérémonie du 8 mai

Dépôt de gerbes au monument aux morts sous l'œil attentif de notre doyen : RAVOIRE Michel.

Voyage dans le Beaujolais accompagné d'une belle journée ensoleillée.



## COMITÉ DES FÊTES



Les adultes dans la pièce de théâtre « Les Voisines », pièce qui a remporté un vif succès auprès du public lors des différentes représentations à St Rémy et dans les communes environnantes !

# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## ARTS & LOISIRS

En août, journées mycologiques avec la participation de Denise et Emile MOTTARD, nos éminents mycologues.



Croisière romantique sur le Rhin en partenariat avec les Anciens Combattants devant le château de Heidelberg, en juin, séjour mémorable.

## CLUB DU NOUVEL ÂGE

Un des hauts lieux du tourisme alsacien, le château du HAUT-KOENIGSBOURG.

Mais un petit gewurztraminer dégusté dans une belle cave, c'est pas mal non plus !





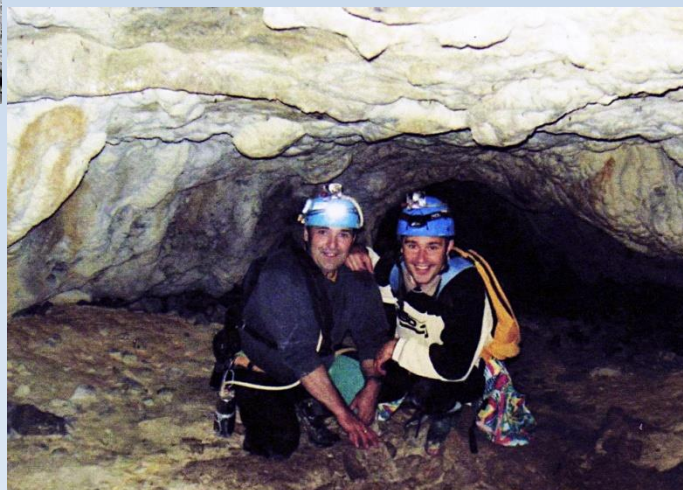
# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## M.A.S.S. 73



Sortie via ferrata à AUSSOIS avec les personnels du centre pénitentiaire d'AITON, le service social du tribunal d'ALBERTVILLE et les personnels des prisons de CHAMBÉRY et BONNEVILLE.

Christian MARME président et fondateur du club avec Franck MOLLARET dans la grotte de BANGE.



## SAPEURS POMPIERS



Cérémonie de la sainte Barbe le dimanche 7 décembre sous l'autorité du Sergent-chef MOLLARD Gilles.

# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## SOU DES ÉCOLES



Le SOU DES ÉCOLES a encore été très actif cette année 2008 et les manifestations, en particulier le loto, ont été fructueuses. Merci aux parents d'élèves et aux professeurs des écoles.

## 3 COMMUNES POUR LE TÉLÉTHON



L'association 3 Communes pour le TÉLÉTHON a encore joué son rôle pour une belle réussite : rien ne serait possible sans la complicité, la bonne volonté, et la générosité de tous ; les dons de chacun, les repas du 7 septembre, du 23 novembre et du 7 décembre ont permis de récolter une magnifique somme qui sera remise à l'AFM Téléthon : 8 800 € !!! Oui !!!

St Rémy, La Chapelle et les Chavannes : 1 800 habitants ! C'est extraordinaire !  
Merci à tous : vos efforts et les nôtres conjugués vont aider le laboratoire Généthon à poursuivre ses recherches.

# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## AMICALE BOULE CASBA



Journée à Montélimar.  
Victoires Rémiliennes masculine et féminine.  
Ici le président **Jo Richard** avec ses boulistes.

## CLUB DE TENNIS

La dernière assemblée générale a clos une année fertile en évènements.



## FÊTE DE LA SCIENCE

Organisée par Arts & Loisirs

Conférence – débat le samedi 11 octobre à la salle Belledonne avec **Hervé Nicolas** sur :

- les sources d'inconfort dans le bâti ancien : eau, air, froid
- les principales techniques adaptées au bâti ancien
- pour les murs, les toitures, les sols, les parois vitrées
- en conclusion, comment concilier patrimoine et performances énergétiques ?



# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



N'ayez pas peur !

Venez bouger avec nous !

Vous gagnerez des années de vie !

## PÉTANQUE RÉMILIENNE

Le Club fête ses 30 ans.



Journée de la pétanque féminine.

# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## U.S. SAINT RÉMY

### Organigramme du club :

**Président :** Pierrelée René

**Vice-président :** Estèves Fausto - Laurent Georges

**Secrétaire :** Wantelet Thierry

**Secrétaire adjointe :** Combet Christelle

**Trésorier :** Barrel Yves

**Membres :** Corval Renaud - Trédez Roger - Dimier Guillaume -  
Dimier Anthony - Spony Denis - Spony Christelle - Caron  
Stéphane - Verhoeve Katia - Combet Janick



Débutants – PIERRELÉE Charline



Poussins – WANTELET Thierry



-13 ans

Entente avec  
Aiguebelle

GIRAUD Patrick –  
TORREGROSA Éric

# Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

## U.S. SAINT RÉMY



Féminine

Entraîneur :  
FERNANDEZ Grégory

Séniors

Entraîneur :  
SENDRA Fernand



Les Vieux  
Tibias

Entraîneur :  
GEORGES  
Laurent

# ÉCOLES

| <i>Professeurs des écoles</i>                  | <i>Elèves</i> |
|--|---------------|
| Julie BRASSE (titulaire – directrice)          | 28            |
| Sabine SOTTEAU (titulaire)                     | 28            |
| Lydie HELLEBOID (titulaire)                    | 20            |
| Hélène TROCHERIE (titulaire)                   | 21            |
| Marie-France RANCUREL (titulaire – directrice) | 25            |



***Petite  
et  
Moyenne  
Sections***

***Moyenne  
et  
Grande  
Sections***



# ÉCOLES



**CP - CE1**



**CE1 - CE2**



**CM1  
-  
CM2**



# BIEN VIVRE

## DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les animaux : ils peuvent présenter un danger et causer des dommages aux humains, à d'autres animaux ou aux biens.

Est considéré comme en état de divagation, tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct est en état de divagation.

Chiens dangereux (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie) ne pouvant être détenus par :

- des personnes mineurs.
- des majeurs en tutelle.
- des personnes condamnées pour crime ou violence.
- les personnes auxquelles le maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien car il représentait un danger pour les personnes ou animaux domestiques.

### Commune de St Rémy de Mne

DIVAGATION  
DES ANIMAUX  
INTERDITE



CHIENS & CHATS

Arrêté préfectoral du 14.06.2004

Rappel : Laisser proliférer les chats, ce n'est pas forcément être leurs amis.

Ne pas respecter une seule de ces dispositions constitue un délit passible d'une amende (3750 €) et de 3 mois de prison.

Les propriétaires de chiens dangereux doivent :

- faire une déclaration du chien à la mairie de leur domicile.
- s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure (150 € d'amende).

L'association **Réguls'Matous** s'occupe des chats errants, vous pouvez la contacter au : **04 79 59 82 44** ou **04 79 64 37 52**.

Pour plus d'informations, consulter liste et réglementation en Mairie.

## RAMASSAGE DE CHAMPIGNONS

### Commune de Saint Rémy de Maurienne

RAMASSAGE  
DE CHAMPIGNONS  
INTERDIT (aux non résidents)



DIVIETO DI  
RACCOLTA FUNGHI

Arrêté municipal du 01.09.2006



## BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté préfectoral du 16.04.1991

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée et intempestive par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent

être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires ou gardiens d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

# BIEN VIVRE

## A.D.M.R. – SERVICES COMPLÉMENTAIRES

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que :

### - Le portage des repas :

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui n'ont plus l'envie ou la possibilité de se faire à manger dans de bonnes conditions.

Les repas sont confectionnés par l'EHPAD de La Chambre et livrés en liaison froide. Ils comportent une entrée, un plat chaud, un fromage, un dessert, le pain et la soupe du soir. Les régimes sont pris en charge par l'EHPAD.

### - La téléassistance :

Malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute, vous souhaitez continuer à vivre à votre domicile, l'association ADMR vous propose un service de téléassistance afin de pouvoir appeler en cas de problèmes.

Le jour, la nuit, la centrale d'écoute est là 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Un appareil branché sur la prise du téléphone et un médaillon autour du cou et vous voilà rassuré.

En cas de problème, la centrale contacte un proche qui interviendra dans les meilleurs délais.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.

## AIDE AUX ENFANTS



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez nous :

- Au **04 79 60 54 00**

- Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

- Email : [sc-chambery@secours-catholique.org](mailto:sc-chambery@secours-catholique.org)

# BIEN VIVRE



## VOUS HABITEZ EN MAURIENNE

La Vie à domicile ne s'arrête pas à 20 heures. La nuit peut réveiller des angoisses, amplifier les malaises, accroître les risques de chute...

**Agé(e), handicapé(e) ou malade,  
vous avez besoin d'une aide pendant la nuit.**

L'ADMR MET EN PLACE UN SERVICE DE

**GARDE DE NUIT ITINERANTE**

SUR VOTRE TERRITOIRE EN 2009



**Nous vous proposons**



la visite d'un professionnel qualifié ADMR, intervention à domicile, une ou deux fois par nuit ....



**CONTACTEZ NOUS !**

**Martine BERCHET au 06-20-56-06-10**

[mberchet@fede73.admr.org](mailto:mberchet@fede73.admr.org)

Les services de l'ADMR peuvent dans certains cas être pris en charge par l'Etat,  
les collectivités locales ou les organismes sociaux .  
50% de leur coût sont déductibles de vos impôts



## ARC EN MAURIENNE

Cette association est au service des personnes à mobilité réduite et a comme devise : l'Accompagnement, la Relation et le Covoiturage (minimum 2 personnes).

**Renseignements : 04 79 83 08 13 - 06 37 69 76 59.**

# BIEN VIVRE

## S.I.R.T.O.M.M.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Ordures<br/>Ménagères</b> | Ramassage les lundi et jeudi matin. Respectez la nature et ne mettez que les ordures ménagères dans les bacs verts.                  |
| <b>Tri Sélectif</b>          | Dépôt dans les bacs jaunes : journaux, magazines, revues, annuaires, bouteilles en plastique, emballages en acier et petits cartons. |
| <b>Verres</b>                | Des containers sont installés aux Étalons, à la Girard, au Tennis, à l'entrée de la Z.I. et à la salle Belledonne.                   |

## DÉCHETTERIE

|                 |   |  |
|-----------------|---|--|
|                 | <i>La chambre<br/>- La Lauzière -</i>                                   | <i>Saint Etienne de Cuines<br/>- Les Iles -</i>                          |
| <i>Horaires</i> | Du lundi au jeudi<br>et samedi : de 9h à 12h<br>Vendredi : de 15h à 18h | Lundi : de 15h à 18h<br>Mercredi : de 15h à 18h<br>Samedi : de 13h à 16h |

**NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE  
RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie**

## VOTRE SAISON DE SKI 2008/2009

Résidents permanents du Canton de LA CHAMBRE, profitez des tarifs suivants :

### **SAINT FRANCOIS LONGCHAMP**

Journée : 19,50 € au lieu de 24,20 €

1/2 journée : 16 € au lieu de 19,60 €

### **SAINT FRANCOIS + VALMOREL**

Grand Domaine : 28,50 € au lieu de 35,50 €

### **MONTAIMONT (ski de fond)**

Journée : 4 € au lieu de 5 €

*Prenez votre carte d'adhérent volontaire :*

Adulte = 12 € - Enfant = 6 €

2 adultes + 1 enfant = 27 €

2 adultes + 2 enfants et + = 32 €

*Renseignements : Office de Tourisme Canton de La Chambre : **04 79 56 33 58.***

# BIEN VIVRE

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

### Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.

## BILAN QUALITÉ

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Bactériologie</b><br/>Nombre de conformité : 4 sur 4 analyses<br/>Limites de qualité : absence de germes/100ml<br/><b>Eau de bonne qualité bactériologique</b></p>                             | <p>Origine de l'eau du réseau St Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Grivolley Barbois</li><li>- Belledonne</li><li>- L'Infernet</li><li>- Montfront</li><li>- La Lauze</li></ul>  |
| <p><b>Dureté</b><br/>Valeurs mesurées : mini. : 3°F – maxi. : 3°F<br/>Références de qualité maxi. : aucune<br/><b>Eau douce</b></p>  |   |
| <p><b>Nitrates</b><br/>Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 2mg/l<br/>Limites de qualité maxi. : 50mg/l<br/><b>Eau contenant peu ou pas de nitrates</b></p>                                    |   |
| <p><b>Fluor</b><br/>Valeurs mesurées : mini. : 0mg/l – maxi. : 0mg/l<br/>Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l<br/><b>Eau peu fluorée</b></p>   |   |
| <p><b>Antimoine</b><br/><b>Absence de mesure pour ce paramètre en 2007</b></p>   |   |
| <p><b>Arsenic</b><br/>Valeurs mesurées : mini. : 18µg/l – maxi. : 18µg/l<br/>Limites de qualité maxi. : 10µg/l<br/><b>Eau présentant une teneur en arsenic supérieure à la limite de qualité</b></p> | <p>L'eau distribuée au cours de l'année 2007 a été de bonne qualité bactériologique. Des dépassements de la limite de qualité fixée par la réglementation en vigueur ont été mis en évidence pour le paramètre arsenic.<br/>Problème réglé puisqu'un dispositif de traitement permettant l'élimination de l'arsenic équipe le réservoir de tête communal depuis le début de l'année 2008.</p> |

# PATRIMOINE NATUREL

## ORCHIS PUNAISE



## CRAPAUD CALAMITE



# VIE ÉCONOMIQUE

## ACTIVITÉS EXISTANTES SUR SAINT RÉMY

|   |  |
|---|--|
| Agriculture   | Espaces verts                          |
| Alimentation  | Exploitation forestière                |
| Armurerie   | Infirmière                             |
| Bobinage  | Informatique-Internet                  |
| Bois de Chauffage                                     | Lombriculture                          |
| Boulangerie   | Matériel de sport pour handicapés      |
| Camping-Snack-Bar                                     | Médecin                                |
| Charpente   | Menuiserie bois et matières            |
| Chauffagiste  | Orthophonie                            |
| Coiffure  | Peinture-Plâtrerie-Isolation-Carrelage |
| Déneigement (gyrobroyage des routes)                  | Pension chevaux                        |
| Dépannage multiservices                               | Plomberie                              |
| Tabac-Journaux-Souvenirs                              | Sciage Rabotage                        |
| Électricité   | Sécurité en hauteur                    |
| Électronique, automatisme et informatique industriels | Transports                             |
| Élevage canin   | Travaux publics                        |
| Entretien-Réparation Véhicules                        | Travaux-Services forestiers            |
|   | Vente de bois de chauffage             |

*Pour voir l'ensemble des activités, veuillez consulter l'annuaire.*

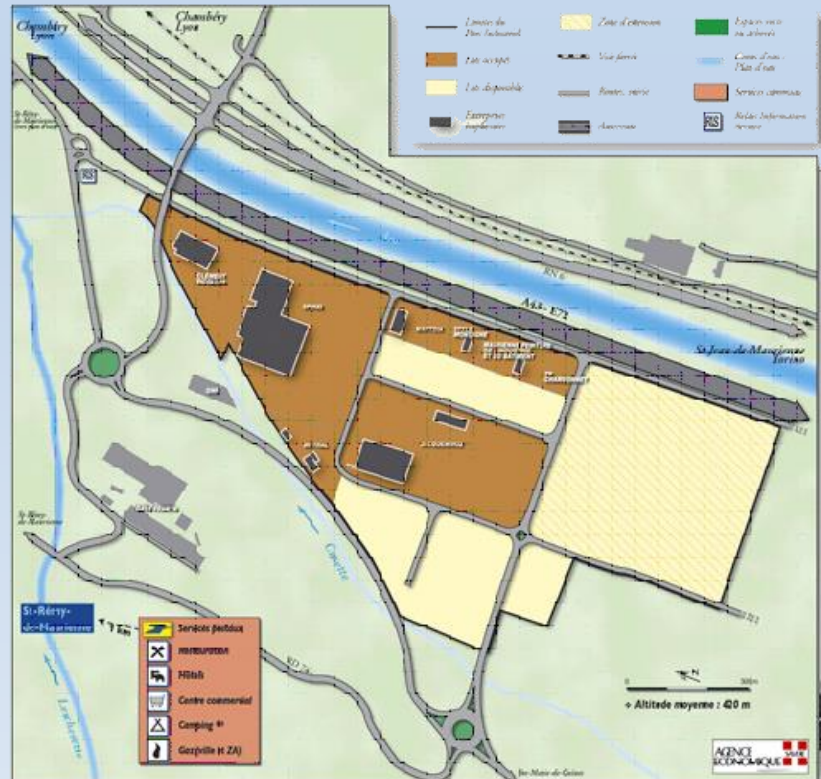
Location de meublés touristiques : FOURNIER Ginette : 04 79 83 13 28,  
GIRARD Michel : 04 79 85 39 33 et DEBURCK Marie-Christine : 03 20 93 01 28

## LISTE DES ENTREPRISES : Z.I. FRANÇOIS HORTEUR

|  |  |
|--|--|
| <b>CHAMBONNET</b> : Travaux publics                    | <b>PICOLLET</b> : Travaux publics  |
| <b>CHAMORAND</b> : Espaces verts,<br>location de quads | <b>PRISME</b> : Sécurité en hauteur                                      |
| <b>COHENDET</b> : Électricité services                 | <b>SCIERIE</b> : Métral Anthony  |
| <b>GATE France</b> : Bobinage                          | <b>SEREM</b> : Électronique,<br>automatisme, informatique<br>industriels |
| <b>GROS Philippe</b> : Bois de Chauffage               | <b>SOMFY-SPIREL</b> : Bobinage   |
| <b>JACQUEMMOZ</b> : Transports<br>internationaux       | <b>SOS PLOMBERIE</b> : Métral Vincent                                    |
| <b>M3V</b> : Maçonnerie TP                             | <b>TESSIER</b> : Matériel de sport pour<br>handicapés                    |
| <b>MENUISERIE</b> : Mondet Jean-Claude                 | <b>TRANSYLVANIE CREATIONS</b> :  |
| <b>ONF</b> (bureaux)                                   | Maisons Bois en kit  |

# VIE ÉCONOMIQUE

**SAVOIE** **Parc d'Activités FRANÇOIS HORTEUR**  
*Maurienne*



## Localisation et atouts du parc d'activités industrielles « François Horteur »

- Situé à l'entrée de la vallée de la Maurienne, en direction de l'Italie.
- Réserve foncière.
- Accès au site assuré par une sortie de l'autoroute A43 (sortie 25).

## Caractéristiques

- Surface disponible : 3 ha.
- Extension prévue : 5 ha.
- Coût du terrain compétitif : 11 €/m<sup>2</sup>.
- Le parc est soumis à un règlement de zone.

## Services proposés sur place

- Eaux pluviales - Eaux usées - Eau potable.
- Electricité.
- ADSL.
- Voirie - Signalétique - Éclairage.



## Le Parc d'activités industrielles François Horteur

Le parc d'activités François Horteur est situé dans la vallée de la Maurienne.

La Maurienne a historiquement assis son développement économique sur l'industrie extractive avant d'accueillir depuis plus d'un siècle les grands groupes qui ont dessiné le développement industriel de la vallée.

Aujourd'hui, tournée vers une industrie dynamique et diversifiée, vers un réseau solide de petites et moyennes entreprises et vers un essor considérable du tourisme, la vallée de la Maurienne anticipe la venue de grands chantiers, comme le Lyon - Turin Ferroviaire.



# SÉCURITÉ

DOCUMENT IMPORTANT  
A CONSERVER A  
PORTEE DE MAIN



**SAINT REMY DE MAURIENNE**

**PCS**

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

**DICRIM**

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

**RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES**



## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE SAINT REMY DE MAURIENNE UN OUTIL POUR VOTRE SECURITE EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR

Du fait que la **commune de Saint Rémy de Maurienne** est comprise dans les **périmètres des Plans Particuliers d'Intervention de Thermphos et d'Arkema et de Bissorte**, une loi récente lui impose de **planifier ses actions en cas d'événement majeur**, via un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Un PCS est conçu pour les élus comme un **outil d'aide à la décision** dans la prévention et la gestion des événements majeurs (événements naturels ou technologiques) **au niveau communal**. Il anticipe les mesures de sauvegarde des personnes, de l'apparition d'un phénomène jusqu'au retour à la normale.

Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), le Syndicat du Pays de Maurienne a embauché une chargée de mission PCS qui accompagne les communes de Maurienne qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs Plans Communaux de Sauvegarde et dans leurs démarches d'information préventive.

Avec l'aide de cette personne, un groupe de travail composé d'élus et d'administrés de Saint Rémy de Maurienne est en train d'élaborer le Plan Communal de Sauvegarde et le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** de la commune.

Vous trouverez sur cette fiche un premier jet du DICRIM de Saint Rémy de Maurienne dont une version plus complète vous sera transmise d'ici quelques mois.

### L'ALERTE



**La Sirène de Thermphos ou d'Arkema** : elle émet un son caractéristique de **3 séquences d'1 minute 41** séparées par un **intervalle de 5 secondes** en cas de déclenchement du PPI de Thermphos ou d'Arkema ; elle est testée tous les premiers mercredi du mois à midi

Si vous entendez cette sirène, **confinez vous** et écoutez la radio **103.9** ou **105.3 FM**

**La Radio et la Télévision** : France Bleu Pays de Savoie diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le **103.9** ou **105.3 FM**



### A PREPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

|  |  |
|--|--|
| <b>Papiers personnels et médicaments</b><br>(traitement quotidien),<br><b>vêtements de rechange et couvertures</b> | Matériel de confinement : ruban adhésif,<br>serpillières pour colmater le bas des portes,<br>radio à piles, etc. |
| Barres énergétiques et eau, lampe de poche   | Pensez à vos animaux domestiques   |

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la **Mairie de Saint Rémy de Maurienne**

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)

# SÉCURITÉ

## LES BONS REFLEXES EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

### DANS TOUS LES CAS



Écoutez la radio France Bleu  
Pays de Savoie 103.9 ou  
105.3 Mhz

Pour vous informer de  
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas  
sauf en cas d'urgence  
Pour libérer les lignes  
pour les secours



N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école  
Leurs enseignants s'en  
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

| Inondations<br>Arc<br>Torrents   | Mouvements<br>de terrain                  | Séismes  | Phénomènes<br>Météo<br>Avalanches                          | Accidents<br>Industriels ou<br>Nucléaires                       | Accidents<br>Matières<br>Dangereuses       | Rupture<br>de<br>barrage |
|--|---|--|--|---|--|--------------------------|
|  |   |  |  |   |  |                          |
|  |   |  |  |   |  |                          |
| Fermez les portes,<br>fenêtres, soupiraux  | Coupez le gaz<br>et l'électricité         | Si vous êtes à<br>l'intérieur,<br>abritez-vous<br>sous un meuble<br>solide | Renseignez-vous  | Enfermez-vous<br>rapidement dans le<br>bâtiment le plus proche  | Eloignez vous<br>de la zone<br>dangereuse  | Gagnez les<br>hauteurs   |
|  |   |  |  |   |  |                          |
| Coupez le gaz<br>et l'électricité  | Evacuez les<br>locaux touchés             | Evacuez les<br>locaux touchés.   | Soyez vigilants<br>Evitez les<br>randonnées en<br>montagne | Fermez et calfeutrez<br>les portes, fenêtres<br>et ventilations | Écoutez les<br>consignes des<br>autorités  |                          |
|  |   |  |  |   |  |                          |
| TORRENTS :<br>Eloignez vous<br>du cours d'eau<br>SINON Montez à<br>pied<br>dans les étages | Eloignez-vous<br>de la zone<br>dangereuse | Coupez le gaz<br>et l'électricité  | Rentrez chez vous<br>Fermez les ouvertures                 | Ne fumez pas<br>Ni flamme,<br>ni étincelle                      | Ne fumez pas<br>Ni flamme,<br>ni étincelle |                          |
|  |   |  |  |   |  |                          |
| ARC : Gagnez<br>les hauteurs en<br>vous éloignant<br>du torrent                            |   | Si vous êtes à<br>l'extérieur,<br>éloignez-vous<br>des bâtiments           |  |   |  |                          |

### NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence  
européen **112**

Urgence Médicale  
**15**

Sapeurs Pompiers  
**18**

Gendarmerie  
**17**

Mairie de Saint Rémy de Maurienne : 04 79 83 13 70 ou 06 45 26 78 80

# VIE COMMUNALE

## CANTINE SCOLAIRE



Augmentation  
du nombre  
d'enfants  
profitant de la  
cantine  
scolaire.

## CHŒUR DÉPARTEMENTAL DE SAVOIE



Le samedi 4 octobre, à l'église, le Chœur Départemental de Savoie proposa un concert de chants orthodoxes avec, au programme, les œuvres de Bortniansky et Rachmaninov.

# TRAVAUX

## LES VOLATIÈRES



Chaussée  
neuve aux  
Volatières.

## ASSAINISSEMENT CHEF-LIEU

Remplacement d'un  
conduit  
pour  
l'assainissement au  
Chef-Lieu



# TRAVAUX

## ROUTE DE LA VANOISE



Remplacement d'un conduit d'eaux pluviales dans la Route de la Vanoise.

## CLÔTURE SANITAIRE

Mise en place d'une clôture sanitaire au réservoir du Moulin de la Chavanne.



# TRAVAUX

## ROUTE DÉPARTEMENTALE



Sécurisation de la route départementale menant au Grivolley.

## MUR DES ÉTALONS

Consolidation du mur et élargissement aux Etalons.



# TRAVAUX

## PLATEAU SURÉLEVÉ



Mise en place d'un plateau surélevé entre les commerces et l'église, et les écoles.

## FILTRAGE DE L'EAU



Système de filtrage de l'eau potable et son bâtiment.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES



BUISSON--TREVES Samuel  
CANZANO Luna  
CHAFRAIX Dylan, Daniel  
COHENDET Léana, Rose-Marie, Lucie  
IBANEZ Axel, Christophe, Cyriac  
JUNET Camille, Éloïse  
MADRZYK—BETRANCOURT Maëlle, Jocelyne, Christelle, Eva  
MÉTRAL Evan, Vincent  
MÉTRAL Sia  
MILAN Lou-Ambre  
NEYROUD Laura, Joëlle, Michelle  
PESENTI Ange  
PIERRELÉE Louanne, Camille  
PIERUCCETTI Abigaël, Esther, Erin  
PRATO Léane, Claudia, Marie  
RITTER Lukas, Victor, André, Alain  
SASSO Louis, Yves

## MARIAGE



MELLAN Olivier & ZIMELLI Murielle, Marie-Thérèse

## DÉCÈS



ALEX Hélène, Jeanne, Eugénie épouse GIROLLET  
BUGNON Germaine, Adèle veuve CHABOUD  
CHARLES Marie, Gabrielle veuve CLAPPIER  
FAVRE Auguste, Marcel  
GIRAUD Marie-Louise épouse DARVES-BLANC  
GIROLLET Josiane, Marguerite  
GODET Simone, Bernardine, Sylvie veuve NANTERMET  
GUICHARD Marthe, Eugénie épouse MOLLARD  
LARUE Jeanne  
PERRIN Angèle, Eugénie veuve CHARROT  
RAVOIRE Eliane, Jacqueline, Jeanne épouse MILLERET  
SOVY Henry, Emmanuel



# À VOTRE SERVICE

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>Mairie secrétariat</b><br/> <i>Ouverture au public :</i><br/>           ▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h<br/>           ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h<br/>           ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30<br/>           ☎ 04 79 83 13 70</p>  | <p><b>Cabinet médical</b><br/>           Dr ORSZULAK Rudolph<br/>           Consultations du lundi au samedi de 9h à 13h<br/>           Fermé le mercredi<br/>           Après-midi sur rendez-vous<br/>           ☎ 04 79 20 25 65</p>  | <p><b>Sapeurs Pompiers</b><br/>           Appel au 18 ou 112 depuis un mobile</p> <hr/> <p><b>Hello Taxi Max</b><br/>           ☎ 04 79 56 60 07<br/>           ☎ 06 89 90 77 49</p>  |
| <p><b>DECLICC</b><br/>           Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches.<br/>           98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines<br/>           ☎ 04 79 56 35 06</p>   | <p><b>Cimetière</b><br/>           La Mairie rappelle aux usagers que le container est destiné aux plastiques. Les autres déchets doivent être mis dans la fosse.</p>  | <p><b>Bibliothèque</b><br/>           Mardi de 9h à 11h<br/>           Dans les locaux de la Mairie</p> <hr/> <p><b>Halte garderie crèche</b><br/>           Saint Etienne de Cuines<br/>           ☎ 04 79 56 27 78</p>  |
| <p><b>Cabinet d'infirmières</b><br/>           Permanence le mardi à 8h en Mairie<br/>           ☎ 04 79 59 43 56</p>  | <p><b>Commerces</b><br/>           Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, armurerie, informatique-internet</p>   | <p><b>Service médico-social</b><br/>           Madame GELOT<br/>           ☎ 04 79 44 53 00<br/>           Jeudi matin sur rdv</p>  |
| <p><b>Maison médicale de Garde</b><br/> <i>Saint Jean de Maurienne</i><br/>           ▲ Le soir à partir de 20h<br/>           ▲ Le week-end à partir du samedi 12h<br/>           ▲ Les jours fériés à partir de 9h<br/>           Composer le <b>15</b> et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.</p> | <p><b>Agence Postale Communale</b><br/> <i>Ouverture au public :</i><br/>           ▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30<br/>           ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30<br/>           ▲ Samedi de 9h à 12h<br/> <i>Départ du courrier :</i><br/>           ▲ Du lundi au vendredi à 14h30<br/>           Les demandes de réservation de la salle Belledonne devront être adressées à l'agence postale.<br/>           ☎ 04 79 83 15 63</p> | <p><b>Cinébus</b><br/>           1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne<br/>           Séance enfants à 17h30<br/>           Séance adultes à 20h30<br/>           Se reporter aux affiches</p> <hr/> <p><b>CielEcran</b><br/>           Spectacles proposés par les associations - Salle Belledonne - 1<sup>er</sup> mardi et 3<sup>ème</sup> vendredi à 20h30<br/>           Se reporter aux affiches</p> |
| <p><b>Services Religieux</b><br/>           Messe le dimanche à 10h<br/>           Presbytère<br/>           ☎ 04 79 83 12 46<br/> <i>Église Baptiste :</i><br/>           Culte le dimanche à 11h</p>   | <p><b>Desserte SNCF</b><br/>           Service de taxi à domicile pour aller en gare de St Avre ou Épierre; se faire inscrire en gare de St Avre la veille avant 18h.<br/>           ☎ 04 79 59 48 47</p>  | <p><b>Camping</b><br/>           Ouverture du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre<br/>           ☎ 04 79 83 16 59<br/>           ☎ 04 79 83 14 05<br/>           Baignade surveillée</p>   |
| <p><b>Dépannage</b><br/>           GAZ de France 24h/24<br/>           ☎ 0810 314 314 : <i>Urgence</i><br/>           ☎ 0810 333 073 : <i>Sécurité EDF</i></p>   | <p><b>A.D.M.R.</b><br/>           Canton de La Chambre<br/>           ☎ 04 79 56 33 01</p>   | <p><b>Orthophoniste</b><br/>           Mme CHEVALLIER<br/> <i>Bâtiment de la Poste</i><br/>           ☎ 04 79 83 01 19</p>  |

# POÈME

## NOS VIEUX

Il y eut tant d'angoisses, tant de soucis,  
Tant d'évènements dans leur vie,  
Que s'expliquent les cheveux gris.

Il leur reste tant de souffrances dans le cœur,  
Tant de souvenirs de bonheur  
Que sans cesse viennent les pleurs.

Bien sûr que leurs mains tremblent,  
Surtout quand ils se rassemblent,  
C'est si agréable d'être ensemble.

Ils s'efforcent malgré tout de sourire,  
Ils tentent même un petit fou-rire,  
Ils font revivre leurs souvenirs.

Quand leur peau ridée et tannée  
Essaie de se défroisser  
C'est surtout pour ne plus penser.  
Si vous les voyez sourire aux anges,  
Que personne ne les dérange,

Ils sont heureux, si près de DIEU.

MAÏTÉ

## LE LAC ENNEIGÉ



## LE GIRATOIRE EN FLEURS



